

14 Sports

Football/Uniffac/Réunion du Comité exécutif

Les dates de l'assemblée électorale et des compétitions fixées

J.A.L

Libreville/Gabon

SI la présentation des états financiers et le futur appel à candidature pour le nouveau poste de directeur exécutif (en remplacement de la fonction de secrétaire général) ont été deux points figurant à l'ordre du jour, l'élection du président et les compétitions de cette année ont été finalisées lors de la réunion du comité

exécutif de l'Union des fédérations de football d'Afrique Centrale (Uniffac), hier à Douala (Cameroun).

La rencontre, qui a regroupé les membres de la commission mise en place après l'assemblée générale extraordinaire de Malabo (5 et 6 février 2019), a en effet accouché de décisions précises. Le 31 août prochain a ainsi été retenu comme pour l'organisation de l'assemblée générale or-



Les sélections gabonaises des jeunes sont désormais fixées.

Photo : WILFRIED MBINAH/ L'Union

dinaire électorale. Et c'est Libreville qui abritera le rendez-vous, placé sous la supervision de la Confédération africaine de football (Caf). Au terme de celui-ci, sera notamment connu le successeur du président sortant, le Centrafricain Patrice Edouard Ngaïssona, l'ex-chef de milice (anti-balaka), empêtré dans des déboires judiciaires, après son inculpation par la Cour pénale internationale (CPI), le 23 janvier dernier.

Côté compétitions, le calendrier a fixé le déroulement du tournoi féminin du 16 au 25 septembre 2019 en Guinée Équatoriale. Alors que la République centrafricaine a été choisie pour accueillir le tournoi masculin des moins de 20 ans, lors de la deuxième quinzaine du mois de novembre. De son côté, le Cameroun sera, comme en 2018, le pays hôte du tournoi masculin des moins de 17 ans, du 12 au 22 décembre 2019.

Arts martiaux/Entretien avec le président du collectif des maîtres de Kick-boxing et Full contact du Gabon au terme du stage de formation des entraîneurs

Me Mose Alain Engonga Okwa : " Les entraîneurs pourront dorénavant redresser leur mode d'entraînement dans leurs clubs "

Propos recueillis par PSNB

Libreville/Gabon

L'union : Quels sont les enseignements que vous tirez au terme de ce stage ?

Me Mose Alain Engonga Okwa : Ils sont multiples. D'abord, la mobilisation des cadres de notre discipline autour de cette première initiative. Ce qui n'a jamais été le cas dans le passé. Cela prouve que nos entraîneurs en avaient besoin. Autre enseignement, c'est de constater qu'après ce stage, les entraîneurs pourront dorénavant redresser leur mode d'entraînement dans leurs différents clubs.

Quelles sont les missions réelles de votre collectif ?

- Notre collectif a pour mission non seulement de vulgariser et de promouvoir notre Kick-boxing et Full contact par des caravanes sportives, mais également former les cadres et les athlètes de notre discipline. Nous avons la mission de révolutionner le Kick-boxing et le Full-contact dans la pratique par la connaissance exacte des techniques et règlements rénovés.

Depuis quand existe votre structure associative ?

Me Mose Alain Engonga Okwa, président du collectif des maîtres de Kick-boxing et Full contact : «Notre objectif est de vulgariser et promouvoir notre discipline».



Photo : Prosper Sax Nzé Bekale

- Le collectif est né d'un mouvement spontané en 2010, lors de l'assemblée générale électorale du bureau fédéral qui n'avait pas respecté le cadre normal d'une élection. Lequel, tout en déplorant la gestion cauchemardesque de la fédération, souhaite qu'il y ait au minimum trois ligues légales dotées d'une personnalité juridique. En tant que structure associa-

tive légalement constituée et dotée d'une personnalité juridique, le collectif des maîtres de Kick-boxing et Full contact a aujourd'hui cinq ans, puisque créé légalement le 19 mai 2014 à Libreville.

Quel bilan faites-vous à la fin de cette saison sportive ?

- Le bilan de notre saison 2018-2019 est très satisfaisant, dans la mesure où nous avons, avec la grâce de Dieu, réalisé tout le programme consigné dans notre calendrier d'activités. Avec, au bout, le grand stage de formation en faveur des entraîneurs sur les modules scientifiques et de secourisme. C'est une grande première pour une jeune association sportive sans subvention. Notre saison a démarré par des caravanes sportives dans la province de l'Estuaire (les six arrondissements de Libreville, Akanda, Owendo et Ntoum). Nous avons ensuite entamé la tournée inter provinciale : l'Ogooué-Maritime, le Moyen-Ogooué, le Woleu-Ntem et l'Ogooué-Ivindo. Partout, nous avons sensibilisé nos adhérents sur l'importance de vulgariser la discipline dans un cadre normatif. C'est-à-dire, permettre aux associations de se constituer légalement, selon la Loi 35/62 du 10 décembre 1962 relative aux associations au Gabon.

Football/Tirage au sort du tour préliminaire, zone Afrique, de la Coupe du monde 2022

Les matches ont lieu le 2 et le 10 septembre prochains

C'EST au début de cette semaine au Caire (Égypte) que la Confédération africaine de football (Caf) a effectué le tirage au sort du tour préliminaire des éliminatoires de la Coupe du monde 2022. Les matches se disputeront en aller-retour le 2 et le 9 septembre prochains. Les quatorze qualifiés intégreront les poules

éliminatoires.

- Éthiopie - Lesotho
- Somalie - Zimbabwe
- Érythrée - Namibie
- Burundi - Tanzanie
- Djibouti - Eswatini
- Botswana - Malawi
- Gambie - Angola
- Liberia - Sierra Leone

- Maurice - Mozambique
- Sao Tomé et Príncipe - Guinée-Bissau
- Soudan du Sud - Guinée équatoriale
- Comores - Togo
- Tchad - Soudan
- Seychelles - Rwanda

Football/CAF/C1 africaine Espérance de Tunis

La décision de rejouer la finale annulée

AFP

Paris/France

LE Tribunal arbitral du sport a annulé la décision de la Confédération africaine de football (CAF) de faire rejouer la finale retour de la Ligue des champions africaine entre l'Espérance de Tunis et le Wydad Casablanca, a annoncé hier le TAS.

L'Espérance, poids lourd du continent, avait été sacrée championne d'Afrique dans la confusion, après

que son adversaire marocain a quitté la pelouse pendant le match retour de la finale suite à un litige sur un but refusé par l'arbitre alors que l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR) était en panne. Quatre jours plus tard, la CAF a décidé que le match serait rejoué sur terrain neutre en estimant que "les conditions de jeu et de sécurité n'étaient pas réunies (...), empêchant le match d'arriver à son terme". Les deux équipes ont contesté cette initiative devant le TAS.



L'Espérance Tunis va-t-elle, au final, conserver son titre ?

Photo : DR/ L'Union

Dans sa décision, rendue publique hier par communiqué, le tribunal indépendant, plus haute juridiction

sportive basée à Lausanne en Suisse, conclut que le comité exécutif de la CAF n'était pas "compétent"

pour prendre une telle décision. Il "appartient désormais aux organes compétents de la CAF" d'examiner les incidents survenus lors de la finale polémique disputée le 31 mai au Maroc et de "décider si le match retour de la Ligue des Champions CAF 2018/19 doit être rejoué ou non", précise-t-il, sans se prononcer sur l'identité du lauréat.

Le TAS écrit que les demandes du club marocain (être désigné vainqueur et empocher la prime) ont été rejetées et que celles

de l'Espérance seront examinées ultérieurement. Le club tunisien, y voyant une victoire définitive, s'est empressé de se déclarer "champion d'Afrique" sur sa page Facebook.

"La Formation du TAS continuera ses délibérations relatives aux requêtes de l'EST (l'Espérance Tunis, NDLR) et préparera une sentence finale, tout en tenant compte de toute décision éventuelle prise par la CAF dans cet intervalle", conclut pourtant le TAS.